Chambre Syndicale
CONSULTATIVE
—DU—
COMMERCE FRANÇAIS
—A LA—
Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL.
Année 1882

Messieurs les membres de la Chambre, Conformément aux statuts qui régissent notre institution, le Bureau a l'honneur de vous présenter son rapport sur les travaux de la Chambre, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nous n'entrerons pas, Messieurs, dans les détails des échanges de renseignements et des informations commerciales, avec les diverses Chambres de Commerce de la Mère Patrie, que notre institution actuelle motive pendant tout le cours de l'année; nous nous contenterons d'esquisser, à grands traits, les persévérants efforts de notre institution tendant à agrandir son cercle d'action, son influence dans l'intérêt des nombreuses relations commerciales de notre port, et les résultats obtenus.

Ces renseignements si divers, si multiples fournis chacun, dans de spécialités, par les membres de notre Bureau les plus compétents, les plus habiles, les plus qualifiés pour diriger ces questions comprenant tous les détails de la vie commerciale.

Il signalent les améliorations, petites ou grandes, apportées dans nos transports par terre et par eau, ainsi que l'outillage de notre port, l'application récente de notre système d'éclairage, en un mot, tous les phénomènes qui se rattachent aux questions d'économie et de production, étudiant également la situation financière au point de vue de la sûreté des relations commerciales.

Ils traitent de toutes les questions de détails, disons-nous, et principalement ce qui touche à nos relations avec les trois principaux ports de la Mère-Patrie, le Havre, Bordeaux, Marseille, plus fréquemment cependant avec les deux dernier ports auxquels nous nous relions par des attaches plus directes, non seulement sous le rapport de notre constante importation des produits du Midi de la France si multiples et si appréciés, mais encore au point de vue de l'exportation, et notamment du tabac, dont nous étions, avant la guerre de sécession, le premier port d'embarquement des Etats Unis, position enviable que nous sommes à la veille de reconquérir, surtout pour le Sénégal et les provinces de l'Afrique française, l'Algérie, qui viennent de nouveau frapper à nos portes.

Nous signalons en effet maintenant directement dans les districts producteurs avec Hopkinsville, Clarksville, Paducah, Louisville, etc., comme avec Saint-Louis pour les céréales; les ordres de tabac d'Europe peuvent donc être exécutés ici à des conditions préférables, en raison de la différence des frais aux ports d'embarquement.

On comprend aisément à quel point les Chambres de Commerce des grandes villes commerçantes et de la Mère-Patrie poursuivent des informations aussi utiles, de la considération qui en découle pour notre Institution. N'est-ce pas une preuve flatteuse de ce que nous exprimons ici que cette démonstration de la Chambre de Commerce de Bordeaux dans l'envoi par son honorable président, Monsieur Armand Lalande, de bulletins et de comptes traitant des questions commerciales les plus élevées.

Comptes-rendus des travaux de la Chambre de Commerce de Bordeaux qui nous intéressent si vivement.

Lettres du Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur la question monétaire.

Documents sur les tarifs douaniers, ainsi que sur cette grande question de la marine marchande.

Dans une de nos séances, sous la présidence de Monsieur Charles Dagazon, vice-président, vous votâtes spontanément des remerciements à M. le président de la Chambre de Commerce de Bordeaux, Monsieur Armand Lalande, et à votre col ègue du Comité permanent en France, Monsieur Victor Maignan, président honoraire de votre institution qui a servi d'intermédiaire pour la remise de ces documents. Vous avez dignement apprécié, Messieurs, les travaux so scieux de votre comité permanent à Paris; à son retour de France, notre honorable président, Monsieur Antoine Carrière, nous a fourni les comptes-rendus de ces travaux, et dans plusieurs séances, le Bureau a pu enregistrer les points principaux qui traitent aux questions les plus délicates dans les relations entre notre port et l'Europe.

Vous en apprécierez toute l'importance en étudiant le travail si complet de notre collègue, Monsieur L. Vallon, travail qui vous sera soumis, et qui fait si bien ressortir le mouvement considérable du port de la Nouvelle-Orléans.

On est frappé de l'augmentation rapide du chiffre de tonnage que toutes les marines du monde, attirées par un fret élevé et un chargement si prompt, viennent offrir au transport de nos produits, et surtout par navires à vapeur.

Vous n'êtes pas sans influence dans ce mouvement de rivalité des marines étrangères, prenant pour objectif notre grand port, vos appels réitérés ont enfin trouvé un écho.

A ce sujet, Messieurs, nous devons constater le fait sérieux qui se produit d'une façon si marquée et qui constitue, en réalité, une révolution dans les errements du passé. C'est la prédominance de la vapeur sur la voile. Ainsi, en comparant sur les statistiques, entre l'année 1881 et 1882, on constate une augmentation de 444 vapeurs et une diminution de 550 navires à voiles.

Ce phénomène se vérifie d'année en année, depuis dix ans; depuis l'année 1873 jusqu'à l'année 1882 la marine à voile a diminué de 8000 navires et d'un million de tonneaux, tandis que la marine à vapeur a augmenté de 2000 navires et de trois millions de tonneaux. Il s'en suit que la disparution progressive de la voile est a peu près certaine. Ce n'est qu'une question de temps.

Vous n'ignorez pas que l'Angleterre continue à marcher de beaucoup à la tête des autres nations maritimes, tant pour la voile que pour la vapeur, et qu'elle possède, à elle seule, la moitié des navires qui sillonnent les mers.

La France n'occupe que le septième rang dans la navigation à voile, venant après l'Angleterre, les Etats-Unis, la Norvège, l'Allemagne, l'Italie, et même la Russie qu'elle distançait l'année dernière; mais elle conserve le troisième rang dans la navigation à vapeur, cédant la place qu'à l'Angleterre et aux Etats-Unis; si un navire à vapeur faisant en moyenne trois voyages, quand la voile n'en fait qu'un, et étant équivalent à trois navires à voile du même tonnage, il en résulte que la part de la France dans la marine marchande en général est encore assez satisfaisante.

Ajoutons que depuis que les Chambres françaises ont voté, en façon d'encouragement, des primes à la marine marchande, il règne une grande activité dans les chantiers maritimes, et tout fait présager un mouvement considérable.

Le chiffre de toutes les marines du globe, fait à voile qu'à vapeur, est aujourd'hui de 55,788 navires jaugeant 22,145,000 tonneaux; sur ces chiffres, il faut compter 46,457 navires à voile jaugeant 13,740,000 tonneaux et 7,301 navires à vapeur jaugeant 8,405,000 soit 5,480,000 tonneaux net, abstraction faite de la place occupée par les machines, chaudières, soutes à charbon, &c.

Ces chiffres sont officiels, empruntés au beau travail de Monsieur L. Simonin, l'éminent publiciste français, dans son relevé général, par pavillons, pour 1882, de la marine marchande du monde entier, que vient de publier le bureau "Veritas".

Il va sans dire que les rapports de votre Chambre étant destinés à passer sous les yeux des membres des différentes Chambres de Commerce de la mère-patrie, doivent être irréfutables comme exactitude de chiffres et sincérité de renseignements.

Vous avez vu, Messieurs, tout récemment, s'inaugurer pour notre port, une nouvelle ligne de steamers français, la ligne des transports du Havre qui va, de concert avec la ligne transatlantique, doubler non rapports avec le premier port de la France.

Il s'est par douteux que dans un avenir prochain, Bordeaux et Marseille ne seront également reliés à notre port par des lignes régulières de steamers. Vous avez déjà plaidé cette cause.

Nous avons connaissance d'un projet de capitalisme de Londres jusqu'à concurrence la moitié du montant nécessaire pour établir une ligne de steamers régulière, entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, pourvu que les compagnies de chemins de fer du Sud-Ouest conservent l'autre moitié sous l'indication de la permanabilité la plus remarquable de l'esprit d'entreprise du caractère américain, M. Jay Gould. On peut considérer à l'heure qu'il est le fait acquis.

Vous avez appris également que le gouvernement mexicain vient de passer trois contrats (au mois d'août dernier) pour l'établissement de divers lignes de vapeur.

Une de ces lignes complétera un service de vapeur entre la Vera-Cruz et Antonn-Lizardo, Galveston et la Nouvelle-Orléans, et une ligne auxiliaire qui fera le service de Vera-Cruz et Antonn-Lizardo et Tuxpan, Tampico, Bagdad et Galveston.

Les voyages aller et retour de Vera-Cruz à la Nouvelle Orléans seront, tout d'abord, bi-mensuels et devront commencer avant le 1er novembre 1883.

Le Brésil suivra l'exemple du Mexique, gardez vous d'en douter, et par la force des choses; sa production de café le réclame impérieusement pour son principal port Rio de Janeiro.

De semblables débouchés ouverts ainsi aux produits du pays que nos nouvelles lignes de chemins de fer nous permettent jusque des rives du Pacifique, permettent au port de la Nouvelle-Orléans de rivaliser avec New-York et les autres ports de l'Atlantique et rendront à la métropole du Sud cette prépondérance que lui assigne sa position topographique, peut être unique dans le monde. Notez que l'accroissement de la production dans ces merveilleux pays dépasse toutes les espérances.

N'est-ce pas un bienfait de la Providence que cette abondance inespérée dans toutes les récoltes de cette année aux Etats-Unis. Se rend-t-on compte de la somme de richesses que la terre indépendante accorde, cette année, à ce grand peuple prédestiné: Coton, 6,750,000 balles; céréales, près de 450,000,000 de boisseaux; tabac, une production qui dépasse, ce qui, depuis dix ans, ne s'était pas présenté, 10,411, équivalent en quantité, et en qualité surtout; sucre 2 1/2 à 3 boucaute l'arpent. Nous ne mentionnons ici que les grands récoltes, sans parler du riz et des autres produits, de toute sorte, qui constituent également, dans leur ensemble, un chiffre aussi éloquent.

La culture de la soie, encore à son enfance dans notre climat, si propice, n'attend que l'élan des capitaux pour constituer une nouvelle richesse du pays.

Que la vieille Europe tourne ses regards vers ce continent inauguré d'hier, et si prospère qu'elle y apporte ses capitaux, dont elle recevra un intérêt autrement élevé que celui qu'elle obtient si difficilement aujourd'hui, faute de placements avantageux, ce qui permettrait de livrer à la culture des superficies de terre incommensurables encore improductives, et rendrait impossible cette outrageante anomalie " de l'homme se promenant sur un monticule sur la terre féconde."

Car de concert avec l'établissement de manufacture dont l'essor est maintenant donné et qu'elle concourrera à développer sur une plus grande échelle. Que de bras inoccupés trouveront leur emploi; que de misères soulagées, et que de bienfaits dans l'accroissement de la fortune publique. Ce sera un véritable triomphe pour l'humanité. Nous pouvons, du reste, constater un symptôme bien favorable dans le mouvement général de construction qui règne dans notre ville, sur une proportion et dans un caractère jusqu'alors inconnu.

Nous signalerons la Bourse au Coton avec ses proportions grandioses, son élégance de style, sa richesse de construction; le nouvel édifice de la Banque des Citoyens, le beau local si heureusement choisi et si habilement distribué de la Banque de l'Union, les bureaux majestueux des factures de coton et tant d'autres qui sont une preuve du commencement d'une ère nouvelle.

Cette impulsion par un pareil développement de construction a un effet si salutaire que nous remarquons avec joie, une notable augmentation dans la valeur de la propriété foncière. Ne vous y trompez pas, messieurs, c'est là le critérium le plus infaillible de la prospérité d'un pays. N'en est-il pas ainsi dans les quartiers privilégiés de Londres, de Paris et de New-York?

Tout concourt donc à augmenter l'importance de la Nouvelle-Orléans et il entre dans notre mission de le signaler à nos compatriotes avec cette conviction d'accomplir une œuvre utile, au point de vue national, et de témoigner notre reconnaissance à notre pays d'adoption pour sa libérale hospitalité digne manifestation de notre France extérieure.

L'appel pour des travailleurs si éloquemment exprimé par notre patriotique institution, l'Union Française, répond, chaque jour davantage, aux besoins du pays. Ce sont encore les enfants de la France intègres, sobres et laborieux qui viennent les premiers arroser de leurs sueurs cette terre généreuse. Qu'il nous soit donc permis de revendiquer notre part de bien faire, côte à côte avec les autres nationalités étrangères, dans le mouvement progressif de ce peuple favorisé qui est aujourd'hui l'étonnement du monde entier.

Vous avez applaudi, Messieurs, à la nomination de l'honorable Général de Monsieur le Vicomte d'Abzac fondateur, de concert avec Monsieur Victor Maignan, de notre Institution. C'est, en effet, une légitime récompense accordée au mérite, et aux services rendus par Monsieur le Consul à la Colonie Française.

Il a été plusieurs fois question, Messieurs, dans nos séances de faits sur lesquels nous désirons vivement appeler l'attentions des chambres de commerce de France, nous voulons parler d'irrégularité qui tendent à prendre les proportions de véritables abus et qui seraient de nature à créer de sérieux obstacles à nos relations avec les principaux marchés de la mère Patrie pour un de nos produits les plus importants: les céréales.

Nous avons, en effet, remarqué, à diverses reprises, des réfactions exigées sur des chargements de graine, pour cause d'échauffement, et qui n'avaient pas leur raison d'être.

Il est de notoriété parfaitement accréditée non seulement ici et dans tous les Etats-Unis, mais en Europe que notre bureau d'inspection, sous l'habile direction de Monsieur G. B. Belknap, est d'une compétence et d'une rigidité sans seconde à aucun autre bureau d'inspections dans les grands centres des Etats-Unis.

Des certificats émanant de notre bureau d'inspection ont donc un incontestable cachet de vérité à tous les points de vue, et ce n'est pas dans un aussi court trajet, par steamer, que le grain mis à bord sain et si bien ventilé par le travail de l'Elevator peut contracter une détérioration de nature à motiver une réclamation.

Il est fâcheux, en effet, que ces réclamations se gênent produites surtout alors que la baisse subite en Europe venait surprendre l'importateur.

Il ne faudrait pourtant pas que l'expéditeur fut victime de fluctuations qui ne doivent incomber, en définitive, qu'au spéculateur.

Il vous suffira, nous l'espérons, de faire appel aux Chambres de Commerce de la mère Patrie pour qu'elles s'occupent de cette grave question, afin que nos relations commerciales ne s'écartent pas des lois équitables qui doivent toujours les régir.

Messieurs, c'est au 1er janvier 1883 qu'expire le monopole du tabac en France. Il serait à désirer que les efforts du gouvernement pour le maintien de cette prérogative ne fussent pas couronnés de succès.

En effet la franchise de la vente de cet important produit qui est aujourd'hui une nécessité première, dans un grand pays comme la France augmenterait le débit dans des proportions extraordinaires, et assurerait, en outre, à la consommation une qualité bien autrement supérieure à celle qui lui est livrée actuellement. La rivalité entre la concurrence assurerait le fait.

Qu'on ne nous oppose pas le chiffre énorme de ——— : *trois cents millions de francs*, que ce monopole rapporte, annuellement, au trésor; en établissant une échelle de droits de douane équilibrée sur les denrées du revenu actuel, on arriverait au même résultat. C'est élémentaire. Bien plus, il n'est pas douteux qu'en raison même de cette concurrence, créée par la rivalité du commerce, le montant annuel des droits de douane augmenterait chaque année, comme dans la libre Angleterre, qui a toujours prouvé ce monopole, privilège cependant des régnicoles.

N'est-ce pas étrange que lorsque le despotisme du grand chancelier, monsieur de Bismarck, vient d'échouer si complètement au Reichstag dans sa tentative d'introduire en Allemagne le monopole du tabac, répudié unanimement par l'esprit pratique et le patriotisme allemand; n'est-ce pas étrange, disons-nous, qu'une semblable atteinte au libre arbitre d'un grand peuple subsiste encore dans la France républicaine?

Espérons qu'une voix autorisée s'élèvera à la Chambre des Députés pour la faire disparaître.

Vous avez donc, messieurs, suivi avec une constante sollicitude, pendant le cours de cette année, tout ce qui touche à notre grand commerce. Vous avez fait nommer auprès des chambres de commerce de la métropole les nombreuses incohérences de nos fertiles contrées, les avantages prélevés de relations plus étendues dans des échanges réciproques. Vous avez applaudi à la libéralité de nos institutions financières, toujours prêtes à faciliter les entreprises légitimes de leur concours efficace.

Vous avez porté à la connaissance de l'Europe que nos compagnies d'assurance rapportent sur des bases fondées et offrent les plus incontestables sécurités. Le nombre des vaisseaux à voiles en ce côté et de l'Ouest s'augmente dans une proportion notable.

On sent le des actes utiles que le gouvernement toute autière sanctionne; le haut commerce américain les suit avec un vif intérêt, et vous en remercie.

Nous en avons la preuve dans les opinions consignées dans les remarquables rapports de monsieur Wm. M. Burwell, Plaintiff grand marchande de la Chambre de Commerce américaine.

De pareils témoignages d'estime, que vous êtes en droit d'enregistrer comme de justes récompenses de vos constantes efforts, vous honorent.

En paraphrasant, messieurs, dans cette voie si féconde en bienfaits, vous contribuerez à plus étroitement encore renouer les liens qui unissent déjà deux grandes nations et bien faites pour se comprendre et s'apprécier, les Etats-Unis et la France.

Très respectueusement,

Le Bureau de la Chambre Syndicale Consultative du Commerce Français à la Nouvelle-Orléans

A. COUTIN, Rapporteur.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1882.

Nouvelle-Orléans 10 Janvier 1883,

A Monsieur les Membres de la Chambre, Messieurs,

Les exportations de notre port pour la France, pour l'année 1882, ont atteint à peu de chose près, les mêmes chiffres que pendant l'année 1881. Nous devons pourtant en excepter le Maïs dont l'exportation de notre ville pour les ports français a diminué.

Ce mouvement de marchandises s'est effectué en 1882 au moyen de 96 navires (50 steamers et 46 voiliers) contre 161 navires (51 steamers et 110 voiliers) en 1881.

Cette diminution s'explique en grande partie par la nullité d'exportation du Maïs qui en 1881 avait employé 18 steamers et 23 voiliers.

Réduisons le nombre des Vapeurs est resté le même.

L'exportation du Coton et des Graines tendant de plus en plus à n'effectuer par steamers, ce fait nous semble de nature à justifier et (sous le sechaitons vivement) à prédisire une augmentation considérable dans le nombre des steamers français qui fréquentent notre port, nombre qui est encore resté en 1882 dans une infériorité que nous regrettons profondément.

Nous croyons de notre devoir d'appeler la sérieuse attention de nos grandes Compagnies Maritimes sur cette regrettable infériorité de notre marine marchande dans le port si important de la Nouvelle Orléans.

Respectueusement,

L. VALLON.

Mouvement des navires de la Nouvelle-Orléans pour la France.

Année 1881 et 1882 comparée.

Mois.	Coton. 1882	Coton. 1881	Maïs. 1882	Maïs. 1881	Bit. 1882	Bit. 1881	Merrains 1882	Merrains 1881	Divers. 1882	Divers. 1881	Navires. 1882	Navires. 1881
Janvier	39070	23739	315500	27250	118	9131	1095000	71600	2565606	1565590	57920	30019
Février	30019	38597	239700	11800	54	405	1098000	98800	1108005	1158750	57375	59375
Mars	38597	59375	1108005	1158750	1108005	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Avril	59375	58969	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Mai	58969	42268	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Juin	42268	27471	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Juillet	27471	24600	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Août	24600	31017	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Septembre	31017	57939	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Octobre	57939	45063	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Novembre	45063		1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Décembre			1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750	1158750		
Total	1	8	8	51	161	96	1700	161	51	110	46	161

Mouvement par Steamers et Voiliers 1882 et 1881.

Mois.	Coton. 1882	Coton. 1881	Maïs. 1882	Maïs. 1881	Bit. 1882	Bit. 1881	Merrains 1882	Merrains 1881	Divers. 1882	Divers. 1881	Navires. 1882	Navires. 1881
Janvier	2384978	3008389	1319029	1539349	811558	319231	1095000	71600	2565606	1565590	57920	30019
Février	3008389	1,739841	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	57375	59375
Mars	1,739841	2,906305	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Avril	2,906305	2,284978	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Mai	2,284978	1,739841	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Juin	1,739841	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Juillet	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Août	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Septembre	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Octobre	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Novembre	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Décembre	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238		
Total	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	1,398238	2,906305	2,284978

Exportations du 1er Septembre 1881 au 31 Août 1882.

	Coton.	Maïs.	Bit.	Merrains	Divers.	Navires.
Dunkerque						
Calais						
Havre						
Rouen						
Caen						
Cherbourg						
Saint-Malo						
Paimpol						
Granville						
Dieppe						
Fécamp						
Boulogne						
Dieppe						
Marseille						
Bordeaux						
Bayonne						
Cette						
Marseille						
Total						

Exportations du 1er Septembre 1882 au 31 Août 1883.

	Coton.	Maïs.	Bit.	Merrains	Divers.	Navires.
Dunkerque						
Calais						
Havre						
Rouen						
Caen						
Cherbourg						
Saint-Malo						
Paimpol						
Granville						
Dieppe						
Fécamp						
Boulogne						
Dieppe						
Marseille						
Bordeaux						
Bayonne						
Cette						
Marseille						
Total						

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSEZ.....DIRECTEUR

DIMANCHE SOIR, 14 janvier 1883

Grande représentation extraordinaire au bénéfice de

L'UNION FRANÇAISE.

GALATHEE.

Opéra en 2 actes.....Musique de V. Massé

Pygmalion.....Mme Bernardi
Galatée.....Fugère
Midas.....Barnes
Cléobule.....Mlle Hasselmans

Grand Intermède.

Duo de la Reine de Chypre, par MM. Tournié et Lérat.

Duo de la Fille du Régiment, Par Mlle Fouquet et M. Jourdan.

LE JOUEUR LA NUIT.

Opéra-comique en 3 actes.....Musique de Lecocq

Mmes Alice Reine, Bélia, Sheila, MM. Tony Reine, Kastner, Berton, et Mme Bernardi, dans le rôle de Sanchette.

41ème soirée d'abonnement

LUNDI SOIR, 15 JANVIER.

LUCIE DE LAMMERMOOR.

Grand opéra en 4 actes.....Musique de Donizetti

MM. Tournié, Delaat, Mlle Hasselmans.

42ème soirée d'abonnement.

Mardi soir, 16 Janvier

LA MUETTE DE PORTICI.

Grand opéra en 5 actes.....Musique de Meyerbeer

MM. Tournié, Delaat Jourdan, Mmes Fouquet, Hasselmans, Bélia.

Au premier jour,

AIDA.

Le bureau de location est ouvert de 10 A. M. à 4 P. M., tous les jours, au magasin de musique de Ph. Werlein, 135 rue du Canal.

Les portes s'ouvrent à 6 p. m. La représentation commence à 7 p. m.

14 janv—

THEATRE DE L'OPERA.

Vendredi soir 19 Janvier, 1883.

GRANDE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE OFFERTE AU

GUIBETS RATTERY C. Louisiana Fields

Artillery par les marchands de cette ville et avec la généreuse autorisation de la

TROUPE D'OPERA DE M. A. J. DEFOSSEZ.

LES

MOUSQUETAIRES AU COUVENT.

Opéra-comique en 3 actes par Varney.

GRAND INTERMEDE ET BALLET.

Mlle Fouquet—Saint à la France (La Fille du Régiment).

Mme Bernardi—Brindisi (L'ouvrier Bergie).

M. Tournié—La Marseillaise.

M. Delaat—Hymne patriotique (par G D'Aquin de cette ville.

BALLET—Mlle La Bella et autres.

Admission à toutes les parties de la salle avec chaises réservées.....$1 00

Troisième—Admission générale.....50

N. B.—Ridicule à vendre et objets trouvés au bureau général obs Philip Werlein, 135 rue du Canal.

14—1f

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton.....Lessiaires et directeurs

Pour une semaine seulement, commençant Dimanche, 14 Janvier.

Matinée-Souvenir Mercredi et Samedi.

La grande actrice américaine en tournée, Mlle CHARLOTTE THOMPSON.

Secondée par une bonne troupe sous la direction de M. Wm W. Kelly, présentant pour la première fois en cette ville

The New Jane Eyre.

Dans le 2 actes une scène de feu des plus réelles et qui dit immédiat été représentée sur une scène américaine.

Prix habituels.

DIMANCHE, 21 janvier.

M. et Mme F. S. Chanfrau.

13 janv—

Grand Concert en Matinée,

AVEC LE CONCOURS DE LA

Troupe d'Opéra,

—OFFERT PAR—

M. et Mme A. J. Défossez,

Afin d'aider le Très Révérend Archevêque M. J. Perché à faire les réparations dans l'Eglise Ste-Marie, à l'Archevêché et à l'Asile d'Orphelins de Ste-Marie du Troisième District.

Ce Concert, dont le programme sera publié ultérieurement, aura lieu au Grunewald Hall, le DIMANCHE, 21 janvier à 1 heure P. M.

Prix du billet, 50 cents.

Pour toute place réservée un supplément de 25 cents.

Les billets sont en vente au magasin de M. Grunewald, rue du Canal. 9jan—

Grand bal militaire, paré et masqué

Donné par les

GARDES CONTINENTAUX,

A la Salle de l'Artillerie Washington,

le Jeudi, 1er Février, 1883.

Comité d'Arrangements:

Lieutenant J. R Weltes chef.

J. Boroegard, D. Finly, D. Hughes, H. H. Kemper, J. Sleimer, J. W. Adams, Thos Hassan, M. J. McAdam, Thos Dunnar, F. H. Renham, F. J. Moulin, R. L. Hall, J. J. Mellon, D. R. Calder, W. E Schappert

Prix du billet (donnant droit à deux personnes de souper).....$5 00

Des invitations imprimées pour les invitations de dames peuvent être obtenues à l'avance.

Toute application doit être endossée par un membre.

24dec—dDimanl5jan—à la date

GRAND BAL PARE

DONNE PAR LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A la Salle des Odd Fellows,

LE SAMEDI, 27 JANVIER 1883.

Prix du Billet, 5 Dollars.

Pour les invitations de dames, s'adresser à un des membres de la Direction qui se réunit à l'Asile tous les Jeudis, à 6 heures P. M.

Par ordre du Président.

ANT. CARRIERE

L. SIMON, Secrétaire. 7jan—jany 27

Foire de charité.

Salle de l'Equité, rue Robertson entre Kerlerec et Columbus les 11, 12, 13 et 14 janvier 1883, de 8 heures du l'après midi. Faite de charité au profit des vieillards de l'Asile de la Sainte Famille, sis rue St Bernard

Restaurant, pâtisserie, rafraîchissements à des prix très modérés.

Concert tous les soirs à l'ouverture de la salle.

Le dimanche, 14 janvier, à 3 heures de l'après midi, concert pour les enfants, donné par les jeunes artistes du Club Lyrique.

Admission.....10 cents

7jany—anl4

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

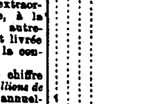

DANS LE SUD.

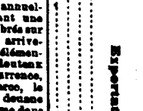

Les les'leurs pianos du monde, comme durée, ceux qui réussent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

PLEYEL—STEINWAY,

Knabe, Behr, frères,

Sohmer,

Fisher et Pease.

Toute espèce d'instrument de musique, en gros et au détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-mêmes, ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD,

82 197 rue du Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, Lea.

Ou 50 rue Maine,

HOUSTON, TEXAS.

8jany—

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES.

DE BIDWELL.

Dimanche 14 janvier—Sept soirée et deux matinées.

Brooks & Dickson présenteront le grand drame à sensation et à grand spectacle de Colville,

"THE WORLD."

La Magnifique scène du Radeau,

L'Asile des Aliénés,

L'Ouverture des Fenêtres,

Et L'Explosion du Steamboat,

Où Est du "THE WORLD" le triomphe dramatique de l'époque.

Dimanche, 21 janv—M. M. B. CURRIE dans SAM'L OF POSEN. 13janv—

Académie de Musique de Bidwell.

Une saison commençant Dimanche, 14. Matinées habituelles.

Engagement des comédiens populaires

BAKER AND FARRON.

Dimanche, Lundi, Mardi Mercredi et Jeudi soirs, et Mercredi Matinée.

CHRIS AND LENA.

Vendredi et Samedi soirs et Samedi Matinée, le récent succès

MAX MULLER.

Dimanche, 21 janvier—M. Wm. J. Semon dans ses nouveaux pièce, PRIS OR FOE, succès dû par la troupe dramatique de W. H. Power. 13janv—

Grand Bal Paré et Masqué

—Donné par—

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE,

A LA SALLE DE L'ARTILLERIE WASHINGTON.

Samedi, 3 Février 1883.

Prix d'Entrée.....$1 00

Les invitations de dames s'obtiendront des membres ci-après nommés: F. V. Cugnotte, 28 rue Royale; Manuel Durel, Jos. 125 rue du Canal; J. G. L. Falize, 119 rue Royale; J. Weinfurter, coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse; F. Defrèche, 57 rue des Champs Elysées; Paul Cramer, 181 rue St Charles.

Des souscriptions anchetées pour l'achat de la Bavoire, du Restaurant, etc., seront reçues par J. V. Cugnotte, 28 rue Royale, jusqu'au 20 janvier. 7jan—1m

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS.

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres complètement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes inopportunes ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bière et un lunch froid servant servis à toute heure.

21sept—6m

NEW ORLEANS JOCKEY CLUB

Pari-courir aux environs du 20 JANVIER et continuera

Trois jours chaque semaine

jusqu'aux environs du 15 de mai. Des courses de toutes les variétés auront lieu. Toutes les communications devront être adressées au Secrétaire, Hôtel St-Charles, Nlle Orléans, Lsa.

R. W. SIMMONS,

Président.

W. A ENGEMAN.

Trésorier.

JAMES MCGOWAN,

Secrétaire.

27déc—1f

REDUCTION

POUR 1883.

T. C. PORTEOUS,

133 - - rue du Canal - - 138

(BATIMENT TOUBO.)

Vient de faire de grande réductions aux prix des marchandises qui lui restent en magasin; et il les offre à des prix défiant Special Marguine. Il y a cette autres marchandises des

Etoffes à robes en laine.

Soieries et Brocades

Manteaux et Dolmans

Chales et Couvertures

31 oct—

GRANDES RÉDUCTIONS

L. UTER

47.....RUE ROYALE.....47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus richement dotée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Cornichons, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à peinture pour chambre, Meubles, Rembing, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et au détail remplis promptement, avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

17 déc—

Gants de Peau

Couleurs, derniers genres:

Terre-cuite, mouton, cuir, etc.

A TRES BAS PRIX.

—AUSSI—

Gants Derby brodés, 75c. la paire

2 boutons, pour hommes, à

—CHEZ—

Viple & Péret,

IMPORTATEURS,

19 et 21 rue BOURBON, près CANAL.

N. B.—Il est reconnu que cette maison vend à 25 0/0 meilleur marché qu'ailleurs.

23 oct—4m—4 mar

Les personnes qui désireraient —disposer de— MEUBLES, vieux ou antiques, en de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 1000 de la poste de la Nlle-Orléans.

LE MEILLEUR REMEDE

POUR

Les Maladies de la Gorge et du Poumon.

Dans les maladies des organes pulmonaires un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est un remède efficace et sûr; son autre mérite est universellement la confiance du public. C'est une bonne illusion scientifique des principes médicinaux et des